

TRICHINELLOSE



| La trichinellose est une zoonose grave causée par des parasites.

CAUSES DE LA MALADIE

Les parasites responsables de cette maladie sont des nématodes (vers ronds) appartenant à la famille des *Trichinellidae* et au genre *Trichinella*. Ce genre compte 8 espèces réparties dans des zones géographiques différentes et/ou infectant des espèces hôtes différentes. L'espèce la plus répandue est *Trichinella spiralis* qui infecte notamment les porcs, les équidés, les rats et de nombreux carnivores, mais également l'homme et se trouve dans les régions tempérées.

ÉPIDÉMIOLOGIE

Trichinella est présente partout dans le monde, excepté en Antarctique. Ce parasite présente une large répartition géographique et infecte de multiples hôtes (principalement les mammifères monogastriques).

Trichinella est localisé dans les cellules musculaires de son hôte. La transmission se fait par l'ingestion de viande ou de produits à base de viande infectés. Les muscles infectés sont digérés et libèrent alors les larves dans l'intestin de l'hôte. Ensuite, ces larves deviennent rapidement adultes et se reproduisent. Ainsi les vers adultes donnent naissance à des larves vivantes traversant la paroi de l'intestin pour aller se nicher dans les muscles en migrant par la circulation sanguine. Les larves vont s'encapsuler dans les muscles et peuvent persister ainsi plusieurs années chez leur hôte.

SYMPTÔMES

Souvent aucun symptôme n'est observé chez les animaux infestés et le diagnostic n'est pas établi. Il s'agit cependant d'une maladie grave et notamment chez l'homme entraînant des signes cliniques digestifs : douleurs abdominales,



Parasites



Eaux ou aliments



Non



Pas de mortalité rapportée pour cette maladie



Catégorie 2 (déclaration obligatoire, gestion par les professionnels)



Zoonose



Syndrome associé :
Maladies réglementées

diarrhées non sanglantes, nausées, vomissements, suivi d'un œdème facial et d'une forte fièvre associés à des douleurs musculaires intenses pouvant être invalidantes.

DIAGNOSTIC

Chez l'homme, le diagnostic repose sur l'identification de la triade de signes cliniques : œdème-fièvre-douleurs musculaires. La confirmation se fait par une étude sérologique (présence d'anticorps anti-*Trichinella* dans le sérum), voire une biopsie musculaire afin de visualiser le parasite ou de l'isoler du muscle par une digestion artificielle.

Il n'y a pas de diagnostic chez l'animal puisque la trichinellose animale ne provoque pas de symptômes. Des enquêtes sérologiques peuvent être réalisées dans le cadre de plans de surveillance de la maladie dans des populations animales ciblées. Les animaux sensibles et destinés à la consommation humaine sont contrôlés à l'abattoir selon la réglementation en vigueur (voire infra).

TRAITEMENT & PREVENTION

TRAITEMENT

Le traitement repose sur la thérapie antiparasitaire. Lorsqu'il est appliqué précocement, l'incidence des complications diminue.



Mise à jour :
Juin 2014

Auteurs :
I. VALLEE, RESPE

TRICHINELLOSE



PREVENTION MEDICALE

La prophylaxie médicale repose sur la prophylaxie sanitaire.

PREVENTION SANITAIRE

Elle s'appuie sur des règles d'hygiène alimentaire simple comme la consommation d'une viande bien cuite (grise à cœur).

En France, la réglementation en vigueur (réglementation européenne) impose le contrôle sanitaire des viandes de porc, de sanglier, de chevaux et de toutes viandes originaires d'espèces animales sensibles à *Trichinella* (d'une manière générale tous les mammifères monogastriques). Ce contrôle sanitaire consiste en l'analyse par digestion artificielle d'un échantillon de muscle prélevé sur les carcasses à l'abattoir. Il permet de visualiser la présence de larves de *Trichinella* en microscopie.

REGLEMENTATION

La trichinellose est inscrite sur la liste des maladies de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) et à ce titre, fait l'objet d'une notification obligatoire auprès de cet organisme.



Mise à jour :
Juin 2014

Auteurs :
I. VALLEE, RESPE